

A quoi servent les mots d'ordre et les enquêtes urgentes du syndicat ?

1- Enquête sur le coût de la pratique en ACP en secteur libéral

Cette enquête a permis de démontrer que **le coût de la pratique en ACP était le plus élevé de toutes les spécialités médicales** réunies (largement au dessus de celui de la radiologie), ce qui conforte définitivement la position du SMPF dans les discussions avec l'Assurance Maladie.

Nous vous communiquerons les chiffres définitifs dans quelques semaines.

2- Enquête sur l'évolution du nombre des frottis cervico-utérins de 2010 à 2012

En comparant les 5 premiers mois de 2011 et 2012 et sur 1,6 millions de FCU en 2011 (résultat de l'enquête), il y a eu en 2012 une baisse de 6,5 % du nombre de frottis. Plusieurs raisons peuvent être évoquées (départ en retraite des gynécologues médicaux, recommandations HAS, baisse du niveau de vie). Ceci représente 348 000 frottis en moins en 2012 soit environ 5,3 millions € d'économies pour l'Assurance Maladie. Ces chiffres, qu'il faut pondérer à cause de certains facteurs dont le nombre de jours fériés, doivent être pris en compte dans nos négociations avec l'Assurance Maladie.

3- Mot d'ordre de blocage de la transmission des données ACP aux registres de tumeurs

Cf. Actu-Path du 7 mai 2012 sur le site du SMPF à l'adresse : <http://www.smpf.info/actupath/article.php?idprod=846>

Nous remercions vivement tous ceux qui ont participé à ces demandes et encourageons les autres à le faire dans l'avenir.

Le SMPF s'engage à respecter la confidentialité des données qui lui sont transmises à l'occasion des différentes enquêtes.

**Un nouveau mot d'ordre vous sera bientôt proposé.
Nous espérons qu'il sera massivement suivi.
L'avenir et la crédibilité de notre spécialité en dépendent**